

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00819

Numéro SIREN : 413 824 319

Nom ou dénomination : AVENIR DECONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 17220

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 4 Avenue Descartes		33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX					
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * 4 1 3 8 2 4 3 1 9 0 0 0 3 7							
		Exercice N, clos le, 30/09/2022					
		N-1 30/09/2021					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	116 157	AC	111 030	5 126
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	771 797	AC	397 080	374 717
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 808 011	AS	6 039 832	768 179
		Autres immobilisations corporelles	AT	939 626	AU	817 604	122 022
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	9 845	AY		9 845
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	178 220	BI		178 220	
TOTAL (II)		BJ	8 823 656	BK	7 365 546	1 458 110	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	52 500	BU	52 500	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	24 092 318	BY	166 088	23 926 230
		Autres créances (3)	BZ	8 012 081	CA		8 012 081
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	6 228 727	CG		6 228 727	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	140 908	CI		140 908	
	TOTAL (III)	CJ	38 526 533	CK	218 588	38 307 945	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	47 350 189	IA	7 584 134	39 766 055	
Renvois : (1) Dont droit au bail:				CP	178 220	(3) Part à plus d'un an : CR	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:							
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :	

Comptes approuvés par AGOA
du ... 31/03/2023 ...
Pour copie certifiée conforme
La Gérance.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 500 000)	DA	1 500 000	1 775 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 323 145	2 323 145
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150 000	177 520
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 143 398	4 091 830
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 367 867	1 520 047
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 484 410	9 887 743
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 429 285	1 594 023
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	3 429 285	1 594 023
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		499 944
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 573 924	7 173 756
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	23 930	24 915
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	26 053	26 053
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 124 788	9 398 487
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 923 706	4 890 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	536 618	174 880
Compte régul.	EB	1 643 339	928 311	
TOTAL (IV)	EC	27 852 360	23 116 868	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	39 766 055	34 598 634	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 153 622	16 648 022	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16 875	16 234	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services *	FD	1 643 526	FE		FF	1 643 526	
		FG	49 805 286	FH		FI	49 805 286	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	51 448 812	FK		FL	41 991 524	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	740 357	
	Autres produits (1) (11)					FQ	271 750	
						FR	52 460 919	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							42 211 597	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 428 528	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	31 052 925	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	516 003	
	Salaires et traitements *					FY	6 439 299	
	Charges sociales (10)					FZ	3 856 202	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	751 769
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	65 472
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 038 502	
	Autres charges (12)					GE	401 148	
					GF	48 549 849		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							40 164 009	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 911 069	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	116 728	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	145 270	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP	261 998		
Total des produits financiers (V)							36 351	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	234 829	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU	234 829		
Total des charges financières (VI)							122 916	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	27 169	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 938 239	
							1 961 023	

Désignation de l'entreprise SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 44 537	426 200	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 376 458	257 001	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 420 995	683 201	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 108 014	27 330	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 394 660	225 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 502 674	252 330	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (81 679)	430 871	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 416 747	224 800	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 1 071 946	647 046	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 53 143 912	42 931 149	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 50 776 045	41 411 101	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 2 367 867	1 520 047	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		1G 37 164	66 981	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 2 013 439	2 167 024	
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	4 309	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J 14 484	1 645	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	60	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1 386 781	215 109	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 21	61		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		502 674	420 995	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Régularisation de dettes diverses			37 164	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Penalites de retard sur marche	90 365	
Penalites et amendes fiscales	9 007	
Autres charges exceptionnelles	8 642	
Vcn elements cedes	305 354	
Vnc immo financières	19 071	
Charges exceptionnelles divers	70 234	
Produits excep sur op de gestion		7 373
Produits excep exerc anterieurs		37 164
Cession immo corporelles		376 458
Totalisation	502 674	420 995

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		SAS Avenir DECONSTRUCTION				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		2		3		
				Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	98 000	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	110 457	KE		KF	5 700
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	M2	768 459	KP		KQ	3 338
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	6 339 196	KS		KT	1 012 053
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		346 542	KV		KW	
		Matériel de transport *		342 739	KY		KZ	121 747
		Matériel de bureau et mobilier informatique		130 474	LB		LC	13 012
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ
	Avances et acomptes			LK		LL		9 845
	TOTAL III			LN	7 927 411	LO		1 159 994
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	19 071	8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	103 730	IU		IV	75 500
TOTAL IV			LQ	122 801	LR		LS	75 500
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	8 258 669	ØH		ØJ	1 241 194
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par céd. ou hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	98 000	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LW	116 157	1X	116 157
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH	771 797
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	543 238	MK	6 808 011
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	346 542
		Matériel de transport	IV		MP	14 887	MQ	449 598
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	143 486
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA
Avances et acomptes			NC		ND	9 845	NE	9 845
TOTAL III			IY	558 125	NG	8 529 279	NH	8 529 279
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
	Autres participations		IØ	19 071	ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	1 010	2E	178 220	2F	178 220
	TOTAL IV		I3	20 081	NJ	178 220	NK	178 220
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4	676 206	ØK	8 823 656	ØL	8 823 656

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **3 0 0 9 2 0 2 2**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS AVENIR DECONSTRUCTION** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION							Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	98 000	EL		EM	98 000	EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	104 974	PF	6 056	PG		PH	
TOTAL I		RK	202 974	RM	6 056	RN	98 000	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	338 901	PW	58 179	PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 709 949	QA	567 766	QB	237 884	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	290 645	QE	55 897	QF		QG	
	Matériel de transport	QH	309 302	QI	50 963	QJ	14 887	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	112 777	QM	12 907	QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	6 761 575	QV	745 712	QW	252 771	QX	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	6 964 549	ØP	751 769	ØQ	350 771	ØR	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	332 516	4L	332 516			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	921 312	1 041 647	4R	1 962 959			
	Provisions pour pertes de change	4T			4V				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X			4Z				
	Provisions pour impôts (1)	5B			5D				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F			5J				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO			EQ				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R			5T				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	672 711	664 338	203 240	5Y	1 133 810		
TOTAL II	5Z	1 594 023	2 038 502	203 240	5X	3 429 285			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	19 071	9W	19 071	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	52 500	6P	6R	6S	52 500		
	Sur comptes clients	6T	250 951	6U	65 472	6V	150 335	6W	166 088
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	126 199	6Y		6Z	126 199	7A	
	TOTAL III	7B	448 721	65 472	295 606	7C	218 588		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 042 745	2 103 975	498 845	7D	3 647 874		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	2 103 975	UF	353 575				
	- financières	UG		UH	145 270				
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges au 30/09/2022

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provisions pour risques sur créances clients	672 711	664 338	203 240	1 133 810
Totalisation	672 711	664 338	203 240	1 133 810

2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 30/09/2022

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Dépréciation du compte courant AD31 radié	126 199		126 199	
Totalisation	126 199		126 199	

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	178 220	UV	178 220	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	262 239		262 239		
	Autres créances clients	UX	23 830 079		23 830 079		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 500		2 500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	33 023		33 023		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	32 286		32 286	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 104 744		3 104 744	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	345 515		345 515		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 494 013		4 494 013		
	Charges constatées d'avance	VS	140 908		140 908		
	TOTAUX		VT	32 423 527	VU	32 423 527	VV
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	16 875		16 875		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	6 557 049		1 884 365	4 672 684	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 124 788		12 124 788		
Personnel et comptes rattachés		8C	907 867		907 867		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	806 611		806 611		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	440 673		440 673		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 578 664		4 578 664		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	189 891		189 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	23 930		23 930		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	536 618		536 618		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	1 643 339		1 643 339		
TOTAUX		VY	27 826 306	VZ	23 153 622	4 672 684	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		23 930
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 085 780	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30092022			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	2 367 867		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-I du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	41 691	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	17 354	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	498 983	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	9 007	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	1 072 186
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
	- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	4 466 203	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation						XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement im mobilier coïcées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL		
Créance dégagee par le report en arrière de déficit						ZI	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	457 491	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	4 008 712		
bénéfice (I moins II)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
déficit (II moins I)							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							
				XN	4 008 712	XO	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 30/09/2022

Libellé	Montant
Dépenses Mécénat	400
Perte à terminaison	332 516
Abandon financier AD31 radiée	126 199
Totalisation	459 115

2058A - Déductions diverses au 30/09/2022

Libellé	Montant
Suramortissement	32 562
Reprise dépréciation compte courant AD31 radiée	126 199
Réduction Mécénat	240
Totalisation	159 001

Désignation de l'entreprise SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
C3S	9K	34 467	9L 26 472
EFFORT CONSTRUCTION	9M	47 769	9N 47 218
PARTICIPATION	9P	416 747	9R 224 800
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	498 983	YO 298 490
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		
	Imputations		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD	1 120 047					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 520 047		Dividendes		ZE	400 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	1 520 047		Report à nouveau		ZG						
										TOTAL II		ZH	1 520 047
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	11 144 278		YQ	6 678 577	7 403 817				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	12 143 732	8 792 283				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété			J8	695 050		XQ	6 115 517	4 117 387				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	2 989 148	2 291 222				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 737 957	1 560 417				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	8 066 570	7 451 300				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	31 052 925	24 212 609				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	235 326	180 558				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	280 677	257 989				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	516 003	438 547				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	7 254 176	6 254 814				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	5 801 319	3 431 780				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *						ØB	5 653 228					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,66 %	1,18 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 3 9 8 2 7 8 8 2				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Détermination de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	Frais administration augm	98 000		98 000		
	2	Matériel de chantier	543 238		237 884	305 354	
	3	Matériel de tps	14 887		14 887		
	4	Titres AD31 radiée	19 071			19 071	
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
I - Immobilisations *	1						
	2	364 558	59 204	59 204			
	3	11 900	11 900	11 900			
	4		(19 071)				(19 071)
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					19 071
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			71 104				
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AVENIR DECONSTRUCTION** Néant *

❶ Entreprises soumises à l'im pôt sur les sociétés. ❷ Entreprises soumises à l'im pôt sur le revenu.	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col. ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 % ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des im pôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVENIR DECONSTRUCTION		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01102021		et clos le : 30092022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		164
dont apprentis	YF		4
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		51 448 812
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		103 398
TOTAL 1	OX		51 552 210
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		271 750
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		8 150
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		279 900
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		15 826 252
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		5 420 176
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		401 148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		21 647 577
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	30 184 533
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		56 575 951
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **39 766 055** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **53 143 912** euros et un total **charges** de **50 776 045** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 367 867** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat.

Avenir Déconstruction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les provisions pour clients douteux et les provisions pour risques et charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Au 30/09/2011, par exception aux méthodes d'évaluation habituelles, un stock de matériaux récupérés sur un chantier avait été évalué selon un prix de négociation ramené à un prix de revient de 52 500 €.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

A la clôture de l'exercice, le stock est déprécié à 100%.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Contrats à long terme

Dans le cadre de ses contrats à long terme, la société a opté pour la méthode à l'avancement : à la date de clôture, le chiffre d'affaires est déterminé en fonction du pourcentage d'avancement des travaux réalisés.

Il est donc constaté une facture à établir ou un produit constaté d'avance.

Autres évènements significatifs des exercices

Litige Chantier Hôtel Les Vagues :

Le 9 décembre 2019 la partie haute du pignon Est de l'immeuble « Hôtel Les Vagues » à Arcachon, en cours de déconstruction, a chuté sur l'immeuble de l'EHPAD, nécessitant l'évacuation de l'ensemble des résidents. Malgré les travaux d'étalement, le mur du pignon ouest s'abattait à son tour, le 17 décembre 2019, sur la maison d'habitation située de l'autre côté de l'hôtel. La société « Hôtel Les Vagues » a assigné l'ensemble des intervenants et leurs assureurs, dont AVENIR DECONSTRUCTION et son assureur MSIG. Un expert a été désigné et une expertise est toujours en cours au 30/09/2022. Une provision pour risques et charges a donc été constatée à hauteur du montant de la créance client au 30/09/22 d'un montant de 159 936€ HT.

Litige Chantier Forum du Lac :

Le 29 Mai, 2 et 4 Juin 2020 la SCCV Forum du Lac a saisi le tribunal judiciaire de Bordeaux d'une action indemnitaire dirigée contre AVENIR DECONSTRUCTION ainsi que toutes les autres sociétés intervenant sur le chantier en question.

La pénalité contractuelle à laquelle est condamnée la société AVENIR DECONSTRUCTION s'élève à 1 962 959.41€. Ce montant est constaté en provision pour risques et charges, à hauteur de 921 312€ pour l'exercice 2021 et de 1 041 647.41€ pour l'exercice 2022.

Perte à terminaison Chantier Centre Hospitalier de Libourne :

Des travaux complémentaires de désamiantage, déplombage, démolition et remise en état de l'Aile Ouest et Sud du Centre Hospitalier de Libourne vont être réalisés alors qu'ils n'étaient pas prévus dans le marché initial. Une perte globale de 534 000 euros est prévue sur ce chantier. Au 30/09/2022, la perte liée à l'avancement des travaux déjà constatée dans la marge s'élève à 201 484 €. Une provision pour risque est charge a donc été constatée pour 332 516 €.

Procédure de sauvegarde :

Le tribunal de commerce a prononcé en date du 07 Septembre 2022 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Le plan de sauvegarde prévoit des décalages de règlement des dettes suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Dettes financières : Echéances d'emprunts non prélevées pour 110 712.76€ dont 2 983.62€ d'intérêts et 1 812.35€ de frais accessoires.
- Dettes sociales : Les règlements suivants n'ont pas été effectués :
 - 34 890€ pour l'URSSAF, correspondant aux charges patronales du 01/09/2022 au 06/09/2022 ;
 - 249 006.67€ pour la Caisse des congès payés correspondant au 3ème trimestre 2022 ;
 - 78 127.37€ pour la Pro BTP correspondant aux mois d'Août et Septembre 2022
- Dettes fiscales : Echéances du prélèvement à la source décalées pour les mois d'Août et Septembre 2022 pour un montant total de 31 096€

Informations complémentaires pour donner une image fidèle :

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n-2020-290 du 23 Mars 2020 a eu aucun impact significatif sur les comptes annuels 30/09/2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	98 000				98 000	
Autres	110 457		5 700			116 157
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	208 457		5 700		98 000	116 157
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	768 459		3 338			771 797
Instal technique, matériel outillage industriels	6 339 196		1 012 053		543 238	6 808 011
Instal., agencement, aménagement divers	346 542					346 542
Matériel de transport	342 739		121 747		14 887	449 598
Matériel de bureau, mobilier	130 474		13 012			143 486
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			9 845			9 845
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 927 411		1 159 994		558 125	8 529 279
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	19 071				19 071	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	103 730		75 500		1 010	178 220
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	122 801		75 500		20 081	178 220
TOTAL	8 258 669		1 241 194		676 206	8 823 656

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	98 000		98 000	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	104 974	6 056		111 030
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202 974	6 056	98 000	111 030
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	338 901	58 179		397 080
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 709 949	567 766	237 884	6 039 832
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	290 645	55 897		346 542
	Matériel de transport	309 302	50 963	14 887	345 378
	Matériel de bureau, mobilier	112 777	12 907		125 684
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 761 575	745 712	252 771	7 254 516	
TOTAL		6 964 549	751 769	350 771	7 365 546

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme		332 516		332 516
	Pour amendes et pénalités	921 312	1 041 647		1 962 959
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	672 711	664 338	203 240	1 133 810	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 594 023	2 038 502	203 240	3 429 285	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>	19 071		19 071	
	Sur stocks et en-cours	52 500			52 500
	Sur comptes clients	250 951	65 472	150 335	166 088
	Autres	126 199		126 199	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	448 721	65 472	295 606	218 588
TOTAL GENERAL		2 042 745	2 103 975	498 845	3 647 874
Dont dotations et reprises			2 103 975	353 575 145 270	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	178 220	178 220	
	Clients douteux ou litigieux	262 239	262 239	
	Autres créances clients	23 830 079	23 830 079	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 500	2 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 023	33 023	
	Impôts sur les bénéfices	32 286	32 286	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 104 744	3 104 744	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	345 515	345 515	
	Débiteurs divers	4 494 013	4 494 013	
	Charges constatées d'avances	140 908	140 908	
TOTAL DES CREANCES		32 423 527	32 423 527	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	16 875	16 875		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 557 049	1 884 365	4 672 684	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 124 788	12 124 788		
	Personnel et comptes rattachés	907 867	907 867		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	806 611	806 611		
	Impôts sur les bénéfices	440 673	440 673		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 578 664	4 578 664		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	189 891	189 891		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 930	23 930		
	Autres dettes	536 618	536 618		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 643 339	1 643 339			
TOTAL DES DETTES		27 826 306	23 153 622	4 672 684	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 085 780			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		23 930			

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		7 713	75 751	
Autres créances		17 688	327 865	
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		96 237	9 636	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		1 397		

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		2 486 051
Autres créances clients <i>Clients - factures à établir</i>	2 449 938	2 449 938
Autres créances <i>Fournisseurs - avoirs à recevoir</i> <i>Organismes sociaux - prdts à recevoir</i>	3 091 33 023	36 114

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		9 093 282
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 367
<i>Interets courus sur emprunts</i>	3 486	
<i>Int.courus / emp.échéances 09/22 suspendues</i>	2 984	
<i>Interet courus bancaire</i>	5 085	
<i>frais bancaire à payer - échéances 09/22 suspendues</i>	1 812	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 244 970
<i>Fournisseurs - factures non pa</i>	8 244 970	
Dettes fiscales et sociales		779 793
<i>Dettes prov pr particip/res</i>	416 747	
<i>Personnel - autres charges a payer</i>	111 026	
<i>Personnel - ndf</i>	9 956	
<i>Autres charges sociales a paye</i>	83 270	
<i>Etat effort de construction</i>	47 769	
<i>Etat taxe apprentissage</i>	3 797	
<i>Cvae a payer</i>	39 833	
<i>Cfe à payer</i>	17 389	
<i>Organic a payer</i>	34 467	
<i>Etat - autres impôts et taxes à payer</i>	1 938	
<i>Etat - tvts a payer</i>	13 601	
Autres dettes		55 152
<i>Clients - Avoirs à établir</i>	23 040	
<i>Crediteurs divers - charges a payer</i>	32 112	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 643 339	1 643 339
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 643 339

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		140 908	140 908
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			140 908

--

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	22 190,00	80,0000	1 775 200,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice	3 440,00	80,0000	275 200,00
	Du capital social fin d'exercice	18 750,00	80,0000	1 500 000,00

--

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		51 448 812
Production vendue Biens		1 643 526
<i>Ventes de ferraille (exo)</i>	1 643 526	
Production vendue Travaux		48 275 667
<i>Travaux demolition</i>	33 220 070	
<i>Travaux demol st autoliquidati</i>	1 049 159	
<i>Travaux desamiantage</i>	11 273 140	
<i>Travaux desam st autoliquidati</i>	2 519 031	
<i>Travaux depollution diverses</i>	237 473	
<i>Travaux de constructions</i>	27 505	
<i>Rrr accordes</i>	(50 710)	
Production vendue Services		1 529 619
<i>Prestations de service</i>	1 518 141	
<i>Locations materiel internes</i>	9 228	
<i>Autres produits activites anne</i>	2 250	
Chiffre d'affaires par marché géographique		51 448 812
Chiffre d'affaires FRANCE		51 448 812
<i>Ventes de ferraille (exo)</i>	1 643 526	
<i>Travaux demolition</i>	33 220 070	
<i>Travaux demol st autoliquidati</i>	1 049 159	
<i>Travaux desamiantage</i>	11 273 140	
<i>Travaux desam st autoliquidati</i>	2 519 031	
<i>Travaux depollution diverses</i>	237 473	
<i>Travaux de constructions</i>	27 505	
<i>Prestations de service</i>	1 518 141	
<i>Locations materiel internes</i>	9 228	
<i>Autres produits activites anne</i>	2 250	
<i>Rrr accordes</i>	(50 710)	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		2 413 213	
		2 413 213	
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédits-baux		6 678 577	
Engagements de locations financières		129 145	
		6 807 722	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement départ à la retraite CADRE		116 734	
Engagement départ à la retraite ETAM		51 540	
		168 274	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		9 389 209	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Les indemnités de fin de carrière des ETAM et CADRES sont calculées en tenant compte des éléments suivants :

- | | |
|--|--|
| -Taux d'actualisation : 3.70% | -Revalorisation des salaires : 1% |
| -Taux de charges sociales retenu : 50% | -Turn over : Moyen |
| -Table de mortalité : INSEE 2021 | -Age de départ à la retraite : 65-67 Ans |

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Cauton CEGC	525 661	
Cauton BTP Banque	1 887 552	
Totalisation	2 413 213	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	30/09/2022	30/09/2021	%	%	30/09/2022	30/09/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur AJC	22 200	21 115	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur AJC								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	22 200	21 115	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	22 200	21 115	100,00	100,00				

--

Effectif moyen

30/09/2022

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	33
	Professions intermédiaires	
	Employés	42
	Ouvriers	89
	TOTAL	164

--

« AVENIR DECONSTRUCTION »
Société par Actions Simplifiée à Associée Unique
Au capital de 1 500 000,00 Euros
Siège social : 4 Avenue Descartes
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

R.C.S : BORDEAUX 413 824 319

**DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **2 367 866,93** Euros.

L'associée unique décide d'affecter le résultat de **2 367 866,93** Euros de la façon suivante :

- Au compte « **Autres réserves** », pour un montant de **2 167 866,93** Euros.
- A titre de **distribution de dividendes**, pour la somme de **200 000,00** Euros, attribuée en intégralité à l'associée unique.


Les revenus distribués à titre de dividendes sont mis en paiement ce même jour.

L'associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices de la société, ont été les suivantes :

- Par **procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 mars 2022**, statuant sur les comptes de l'exercice clos le **30/09/2021**, il a été décidé de distribuer la somme de **400 000,00** Euros répartie entre les associées au prorata de leurs actions dans le capital social, et mise en paiement le même jour.
- Par **procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 mars 2021**, statuant sur les comptes de l'exercice clos le **30/09/2020**, il a été décidé de distribuer la somme de **150 000,00** Euros répartie entre les associées au prorata de leurs actions dans le capital social, et mise en paiement le même jour.
- L'associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le **30/09/2019**.

Pour copie certifiée conforme,

La présidente



AVENIR DECONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 000 Euros
Siège social : 4 avenue René Descartes
33 370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
R.C.S : Bordeaux 413 824 319

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30.09.2022

AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE

CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AVENIR DECONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 30.09.2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et pour risques figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans les règles et méthodes comptables, paragraphe « Créances et dettes » de l'annexe. Notre appréciation des provisions est fondée en particulier sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement.

4- VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les tableaux des informations relatives aux délais de paiement clients et fournisseurs ne sont pas conformes aux dispositions de l'article D.441-6 du Code de commerce.

5- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 16 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 16/03/2023 par
Magali Pavlovsky

AJC AUDIT



Magali PAVLOVSKY

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	116 157	111 030	5 126	5 483
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	771 797	397 080	374 717	429 558
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 808 011	6 039 832	768 179	629 247
	Autres immobilisations corporelles	939 626	817 604	122 022	107 031
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	9 845		9 845	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	178 220		178 220	103 730	
TOTAL (II)	8 823 656	7 365 546	1 458 110	1 275 049	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	52 500	52 500		
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	24 092 318	166 088	23 926 230	19 340 243
	Autres créances	8 012 081		8 012 081	5 340 947
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	6 228 727		6 228 727	8 487 635	
Charges constatées d'avance	140 908		140 908	154 760	
TOTAL (III)	38 526 533	218 588	38 307 945	33 323 585	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	47 350 189	7 584 134	39 766 055	34 598 634	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				178 220	103 730
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 500 000	1 775 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 323 145	2 323 145
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	150 000	177 520
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 143 398	4 091 830
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 367 867	1 520 047
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	8 484 410	9 887 743
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	3 429 285	1 594 023
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	3 429 285	1 594 023
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		499 944
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 573 924	7 173 756
	Emprunts et dettes financières divers (3)	23 930	24 915
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 053	26 053
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 124 788	9 398 487
	Dettes fiscales et sociales	6 923 706	4 890 522
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	536 618	174 880	
Produits constatés d'avance (1)	1 643 339	928 311	
	Total des dettes	27 852 360	23 116 868
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	39 766 055	34 598 634
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 367 866,93	1 520 047,39
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	23 153 622	16 648 022
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	16 875	16 234
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 643 526		1 643 526	1 239 168
	Production vendue (Services et Travaux)	49 805 286		49 805 286	40 752 357
	Montant net du chiffre d'affaires	51 448 812		51 448 812	41 991 524
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			740 357	219 313
	Autres produits			271 750	759
	Total des produits d'exploitation (1)			52 460 919	42 211 597
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements			3 428 528	2 902 791
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			31 052 925	24 212 609
	Impôts, taxes et versements assimilés			516 003	438 547
	Salaires et traitements			6 439 299	6 424 032
	Charges sociales du personnel			3 856 202	3 945 463
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			751 769	972 044
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			65 472	23 438
	Dotations aux provisions			2 038 502	1 197 225
Autres charges			401 148	47 861	
Total des charges d'exploitation (2)			48 549 849	40 164 009	
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 911 069	2 047 587

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		3 911 069	2 047 587
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	116 728 145 270	36 351
	Total des produits financiers	261 998	36 351
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	234 829	122 916
	Total des charges financières	234 829	122 916
	RESULTAT FINANCIER	27 169	(86 565)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 938 239	1 961 023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	44 537 376 458	426 200 257 001
	Total des produits exceptionnels	420 995	683 201
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	108 014 394 660	27 330 225 000
	Total des charges exceptionnelles	502 674	252 330
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(81 679)	430 871
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	416 747 1 071 946	224 800 647 046
	TOTAL DES PRODUITS	53 143 912	42 931 149
	TOTAL DES CHARGES	50 776 045	41 411 101
	RESULTAT DE L'EXERCICE	2 367 867	1 520 047
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	37 164	66 981
	(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		4 309
	(3) dont produits concernant les entreprises liées	14 484	1 645
	(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		60

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **39 766 055** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **53 143 912** euros et un total **charges** de **50 776 045** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 367 867** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat.

Avenir Déconstruction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les provisions pour clients douteux et les provisions pour risques et charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Au 30/09/2011, par exception aux méthodes d'évaluation habituelles, un stock de matériaux récupérés sur un chantier avait été évalué selon un prix de négociation ramené à un prix de revient de 52 500 €.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

A la clôture de l'exercice, le stock est déprécié à 100%.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Contrats à long terme

Dans le cadre de ses contrats à long terme, la société a opté pour la méthode à l'avancement : à la date de clôture, le chiffre d'affaires est déterminé en fonction du pourcentage d'avancement des travaux réalisés.

Il est donc constaté une facture à établir ou un produit constaté d'avance.

Autres évènements significatifs des exercices

Litige Chantier Hôtel Les Vagues :

Le 9 décembre 2019 la partie haute du pignon Est de l'immeuble « Hôtel Les Vagues » à Arcachon, en cours de déconstruction, a chuté sur l'immeuble de l'EHPAD, nécessitant l'évacuation de l'ensemble des résidents. Malgré les travaux d'étalement, le mur du pignon ouest s'abattait à son tour, le 17 décembre 2019, sur la maison d'habitation située de l'autre côté de l'hôtel. La société « Hôtel Les Vagues » a assigné l'ensemble des intervenants et leurs assureurs, dont AVENIR DECONSTRUCTION et son assureur MSIG. Un expert a été désigné et une expertise est toujours en cours au 30/09/2022. Une provision pour risques et charges a donc été constatée à hauteur du montant de la créance client au 30/09/22 d'un montant de 159 936€ HT.

Litige Chantier Forum du Lac :

Le 29 Mai, 2 et 4 Juin 2020 la SCCV Forum du Lac a saisi le tribunal judiciaire de Bordeaux d'une action indemnitaire dirigée contre AVENIR DECONSTRUCTION ainsi que toutes les autres sociétés intervenant sur le chantier en question.

La pénalité contractuelle à laquelle est condamnée la société AVENIR DECONSTRUCTION s'élève à 1 962 959.41€. Ce montant est constaté en provision pour risques et charges, à hauteur de 921 312€ pour l'exercice 2021 et de 1 041 647.41€ pour l'exercice 2022.

Perte à terminaison Chantier Centre Hospitalier de Libourne :

Des travaux complémentaires de désamiantage, déplombage, démolition et remise en état de l'Aile Ouest et Sud du Centre Hospitalier de Libourne vont être réalisés alors qu'ils n'étaient pas prévus dans le marché initial. Une perte globale de 534 000 euros est prévue sur ce chantier. Au 30/09/2022, la perte liée à l'avancement des travaux déjà constatée dans la marge s'élève à 201 484 €. Une provision pour risque est charge a donc été constatée pour 332 516 €.

Procédure de sauvegarde :

Le tribunal de commerce a prononcé en date du 07 Septembre 2022 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Le plan de sauvegarde prévoit des décalages de règlement des dettes suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Dettes financières : Echéances d'emprunts non prélevées pour 110 712.76€ dont 2 983.62€ d'intérêts et 1 812.35€ de frais accessoires.
- Dettes sociales : Les règlements suivants n'ont pas été effectués :
 - 34 890€ pour l'URSSAF, correspondant aux charges patronales du 01/09/2022 au 06/09/2022 ;
 - 249 006.67€ pour la Caisse des congès payés correspondant au 3ème trimestre 2022 ;
 - 78 127.37€ pour la Pro BTP correspondant aux mois d'Août et Septembre 2022
- Dettes fiscales : Echéances du prélèvement à la source décalées pour les mois d'Août et Septembre 2022 pour un montant total de 31 096€

Informations complémentaires pour donner une image fidèle :

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n-2020-290 du 23 Mars 2020 a eu aucun impact significatif sur les comptes annuels 30/09/2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	98 000				98 000	
Autres	110 457		5 700			116 157
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	208 457		5 700		98 000	116 157
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	768 459		3 338			771 797
Instal technique, matériel outillage industriels	6 339 196		1 012 053		543 238	6 808 011
Instal., agencement, aménagement divers	346 542					346 542
Matériel de transport	342 739		121 747		14 887	449 598
Matériel de bureau, mobilier	130 474		13 012			143 486
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			9 845			9 845
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 927 411		1 159 994		558 125	8 529 279
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	19 071				19 071	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	103 730		75 500		1 010	178 220
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	122 801		75 500		20 081	178 220
TOTAL	8 258 669		1 241 194		676 206	8 823 656

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	98 000		98 000	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	104 974	6 056		111 030
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202 974	6 056	98 000	111 030
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	338 901	58 179		397 080
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 709 949	567 766	237 884	6 039 832
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	290 645	55 897		346 542
	Matériel de transport	309 302	50 963	14 887	345 378
	Matériel de bureau, mobilier	112 777	12 907		125 684
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 761 575	745 712	252 771	7 254 516
TOTAL		6 964 549	751 769	350 771	7 365 546

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients		332 516		332 516
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	921 312	1 041 647		1 962 959
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	672 711	664 338	203 240	1 133 810	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 594 023	2 038 502	203 240	3 429 285
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	19 071		19 071	
	Sur stocks et en-cours	52 500			52 500
	Sur comptes clients	250 951	65 472	150 335	166 088
	Autres	126 199		126 199	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		448 721	65 472	295 606
TOTAL GENERAL		2 042 745	2 103 975	498 845	3 647 874
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			2 103 975	353 575 145 270	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	178 220	178 220	
	Clients douteux ou litigieux	262 239	262 239	
	Autres créances clients	23 830 079	23 830 079	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 500	2 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 023	33 023	
	Impôts sur les bénéfices	32 286	32 286	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 104 744	3 104 744	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	345 515	345 515	
	Débiteurs divers	4 494 013	4 494 013	
	Charges constatées d'avances	140 908	140 908	
TOTAL DES CREANCES	32 423 527	32 423 527		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	16 875	16 875		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 557 049	1 884 365	4 672 684	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 124 788	12 124 788		
	Personnel et comptes rattachés	907 867	907 867		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	806 611	806 611		
	Impôts sur les bénéfices	440 673	440 673		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 578 664	4 578 664		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	189 891	189 891		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 930	23 930		
	Autres dettes	536 618	536 618		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 643 339	1 643 339			
TOTAL DES DETTES	27 826 306	23 153 622	4 672 684		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 085 780				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	23 930				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		7 713	75 751	
Autres créances		17 688	327 865	
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		96 237	9 636	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		1 397		

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		2 486 051
Autres créances clients		2 449 938
<i>Clients - factures à établir</i>	2 449 938	
Autres créances		36 114
<i>Fournisseurs - avoirs à recevoir</i>	3 091	
<i>Organismes sociaux - prdts à recevoir</i>	33 023	

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2022
Total des Charges à payer		9 093 282
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 367
<i>Interets courus sur emprunts</i>	3 486	
<i>Int.courus / emp.échéances 09/22 suspendues</i>	2 984	
<i>Interet courus bancaire</i>	5 085	
<i>frais bancaire à payer - échéances 09/22 suspendues</i>	1 812	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 244 970
<i>Fournisseurs - factures non pa</i>	8 244 970	
Dettes fiscales et sociales		779 793
<i>Dettes prov pr particip/res</i>	416 747	
<i>Personnel - autres charges a payer</i>	111 026	
<i>Personnel - ndf</i>	9 956	
<i>Autres charges sociales a payer</i>	83 270	
<i>Etat effort de construction</i>	47 769	
<i>Etat taxe apprentissage</i>	3 797	
<i>Cvae a payer</i>	39 833	
<i>Cfe à payer</i>	17 389	
<i>Organic a payer</i>	34 467	
<i>Etat - autres impôts et taxes à payer</i>	1 938	
<i>Etat - tvts a payer</i>	13 601	
Autres dettes		55 152
<i>Clients - Avoirs à établir</i>	23 040	
<i>Crediteurs divers - charges a payer</i>	32 112	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 643 339	1 643 339
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 643 339

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		140 908	140 908
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			140 908

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		22 190,00	80,0000	1 775 200,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		3 440,00	80,0000	275 200,00
	Du capital social fin d'exercice		18 750,00	80,0000	1 500 000,00

--	--	--	--	--	--

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		51 448 812
Production vendue Biens		1 643 526
<i>Ventes de ferraille (exo)</i>	1 643 526	
Production vendue Travaux		48 275 667
<i>Travaux demolition</i>	33 220 070	
<i>Travaux demol st autoliquidati</i>	1 049 159	
<i>Travaux desamiantage</i>	11 273 140	
<i>Travaux desam st autoliquidati</i>	2 519 031	
<i>Travaux depollution diverses</i>	237 473	
<i>Travaux de constructions</i>	27 505	
<i>Rrr accordes</i>	(50 710)	
Production vendue Services		1 529 619
<i>Prestations de service</i>	1 518 141	
<i>Locations materiel internes</i>	9 228	
<i>Autres produits activites anne</i>	2 250	
Chiffre d'affaires par marché géographique		51 448 812
Chiffre d'affaires FRANCE		51 448 812
<i>Ventes de ferraille (exo)</i>	1 643 526	
<i>Travaux demolition</i>	33 220 070	
<i>Travaux demol st autoliquidati</i>	1 049 159	
<i>Travaux desamiantage</i>	11 273 140	
<i>Travaux desam st autoliquidati</i>	2 519 031	
<i>Travaux depollution diverses</i>	237 473	
<i>Travaux de constructions</i>	27 505	
<i>Prestations de service</i>	1 518 141	
<i>Locations materiel internes</i>	9 228	
<i>Autres produits activites anne</i>	2 250	
<i>Rrr accordes</i>	(50 710)	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		2 413 213	
		2 413 213	
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédits-baux		6 678 577	
Engagements de locations financières		129 145	
		6 807 722	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement départ à la retraite CADRE		116 734	
Engagement départ à la retraite ETAM		51 540	
		168 274	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		9 389 209	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Les indemnités de fin de carrière des ETAM et CADRES sont calculées en tenant compte des éléments suivants :

- | | |
|--|--|
| -Taux d'actualisation : 3.70% | -Revalorisation des salaires : 1% |
| -Taux de charges sociales retenu : 50% | -Turn over : Moyen |
| -Table de mortalité : INSEE 2021 | -Age de départ à la retraite : 65-67 Ans |

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Cauton CEGC	525 661	
Cauton BTP Banque	1 887 552	
Totalisation	2 413 213	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	30/09/2022	30/09/2021	%	%	30/09/2022	30/09/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur AJC	22 200	21 115	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur AJC								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	22 200	21 115	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	22 200	21 115	100,00	100,00				

Effectif moyen

	30/09/2022	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	33
	Professions intermédiaires	
	Employés	42
	Ouvriers	89
	TOTAL	164

--